

Appel à communication – 3 avril 2015

***"L'espace public : quelles perceptions et quelles réalités
dans les villes maghrébines ?"***

Colloque International, Université Ferhat Abbas Sétif 1, 14-15 novembre 2015

Organisé conjointement par l'Université Ferhat Abbas de Sétif (Laboratoire PUVIT et Département d'Architecture), l'IRMC de Tunis et le GREMAMO du Laboratoire CESSMA de l'Université Paris Diderot.

L'espace public est une notion fortement polysémique qui recouvre des champs multiples qu'il convient de repreciser pour l'aire géographique concernée. L'espace public urbain induit un resserrement *de facto* sur les espaces de passage, de circulation, de rassemblement ou de rencontre à l'usage de tous, il relève le plus souvent du domaine public tout en rappelant que l'espace public est un lieu où s'exerce la citoyenneté (P.A. Chardel, 2012).

Si certains auteurs proposent de considérer l'espace public au Maghreb en référence au « dehors » (*barra*), par opposition au « dedans » (*dekhal*) (N. Driss, 2006), sur le plan sémantique, il est utile de s'interroger sur sa relation ou son interférence avec l'altérité et notamment son rapport *aubarrani* (l'Etranger/l'Autre).

Il convient aussi de questionner les modifications de statut entre espace public et espace privé -les centres commerciaux ou les aires de stationnement, par ex, ou encore l'émergence d'un nouvel espace public « immatériel » à travers les réseaux sociaux (K.Zouari, 2013)- et de redéfinir l'articulation entre espace public et espace privé. Par ailleurs, des exemples sur l'appropriation illégale ou le détournement de l'espace public seront regardés avec attention (activités informelles, invasion des trottoirs, extension illicite du logement, etc.). Ces pratiques ne sont-elles pas encouragées suite au constat malheureusement trop fréquent d'un abandon ou d'un délaissement quant à l'entretien ou la maintenance d'un espace public ou mieux encore, à l'absence d'espace public ou collectif au niveau de l'aménagement de la ville ? En ce qui concerne l'aménagement de la voirie, il ne faut pas négliger la tendance à aménager le plus souvent celle-ci pour un « tout automobile » alors qu'une nouvelle configuration de l'espace public en vue d'un partage équitable et harmonieux serait à considérer (MAP, PMR, 2 roues, éco mobilité, déplacements doux).

Dans le cadre de cette Rencontre, l'espace public urbain sera privilégié, il s'agira donc et surtout des rues, ruelles, boulevards et avenues, places, promenades ou esplanades et jardins publics. Certes, cette acception peut sembler à première vue déjà largement débattue mais le prisme envisagé permet de faire ressurgir cette thématique, notamment dans les villes maghrébines où elle a été peu explorée, sauf par certains auteurs comme B. Semmoud (2009) ou M. Touati (2015) ou plus collectivement, comme les Journées d'études du GREMAMO « *A la conquête de la rue* » (Gremamo-Sedet/Cessma, 2013) mais qu'il convient d'élargir, d'approfondir et de revisiter.

Sur le plan historique et notamment pendant la période coloniale, l'espace public est un espace à conquérir, étant par définition sous le contrôle du pouvoir colonial. Les rues et les places ont été le réceptacle des luttes syndicales et/ou nationalistes (manifestations, émeutes). Leur occupation s'apparente à une prise de possession symbolique, et dans le même temps, à une affirmation politique au regard des autorités coloniales.

Dans des périodes plus récentes, les rues et les places dans les villes maghrébines, ou plus largement dans le monde arabe, ont été le théâtre de la contestation populaire qu'il s'agisse de manifestations de grande ampleur, de *sit-ins* ou d'installations artistiques diverses (théâtre de rue, street art, etc.). Mais ce sont aussi des lieux que les forces conservatrices ont tenté d'investir et de contrôler, voire d'imposer des règles de comportement ou des codes vestimentaires, et d'introduire ou de réintroduire des pratiques sexuées de l'espace public (A. El Ghazouani, 2015).

Pour la pertinence des travaux de ce Colloque, l'approche pluridisciplinaire s'entend et le recours aux différentes sciences sociales et humaines est nécessaire : histoire, géographie, urbanisme, architecture, économie, sociologie, anthropologie, psychologie, droit. De même, des comparaisons internationales et notamment dans le monde arabe et dans le bassin méditerranéen seront les bienvenues.

Ainsi, plusieurs axes –non exclusifs- sont proposés :

- Concept de l'espace public en miroir des pratiques et réalités sociales dans les villes
- Appropriation de l'espace public à des fins privées et domestiques
- Espace public et genre : conquête *versus* ségrégation
- Aménagement urbain et politiques publiques

Calendrier :

- Les propositions de communication, accompagnées d'un résumé d'une page (3000 signes) - uniquement de texte et sans illustration- et d'un bref CV (une page), sont à adresser : chantal.chanson-jabeur@univ-paris-diderot.fr, ou sid_souiah@yahoo.fr et oussama.kharchi@univ-setif.dz avant le **25 mai 2015**
- Les réponses aux propositions seront envoyées dans la **2^e semaine de juin 2015**
- Les textes des communications (max. 15p.) sont attendus pour le **25 septembre 2015**.

Comité scientifique :

- Hend Ben Othman, Université de Carthage, IRMC, Tunis
- Morched Chabbi, Urbaconsult, Tunis
- Chantal Chanson-Jabeur, GREMAMO/CESSMA, Université Paris Diderot
- Abdelhakim Kebiche, IAST, Université Ferhat Abbas, Sétif
- Oussama Kharchi, IAST, Université Ferhat Abbas, Sétif
- Saïd Madani, Laboratoire PUVIT, Université Ferhat Abbas, Sétif
- Bouziane Semmoud, LADYSS, Université Paris 8 Vincennes-St Denis
- Sid Ahmed Souiah, Université d'Oran 2, GREMAMO/CESSMA, Univ.Paris Diderot